

Made in France !

Pour faire face à la vague de fermetures d'entreprises et mettre en avant les solutions concrètes qu'elle propose, la CGT organisait le jeudi 26 mars 2026, les **Assises CGT du Made in France** à Pont-de-Claix (Isère).

Organisées à proximité du site industriel emblématique de Vencorex, ces Assises avaient pour objectif d'interpeller directement les décideurs publics, les donneurs d'ordre et les organismes de financement sur leurs responsabilités dans la situation actuelle.

La délégation FILPAC CGT Autajon composée de Anne, Isabelle et Mickael, des élus CSE de Autajon SP se sont rendus à cette journée.



PROGRAMME

Accueil dès 8h30, début des travaux à 9h et fin prévue pour 16h30.

Matinée : Réindustrialiser le pays, c'est possible et urgent !

La matinée sera consacrée au débat sur les batailles et les projets industriels portés par la CGT : nos victoires, nos difficultés. Quels leviers les syndicats ont à leur disposition pour endiguer la fermeture de groupes industriels ? Comment mener le rapport de force au service d'une réindustrialisation qui répond aux besoins et à la transition environnementale ?

En présence notamment des secrétaires généraux des fédérations de l'industrie, la CGT présentera ses propositions pour stopper la désindustrialisation et sécuriser l'emploi.

- Table ronde 1 – Lutttes pour l'emploi et l'industrie : quels enseignements des mobilisations menées par la CGT ?
- Table ronde 2 – Écrire l'avenir industriel : les projets portés par la CGT.

Après-midi : Avenir industriel en France : l'heure des actes

À 14H00, débat avec Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, Sébastien Martin, ministre de l'Industrie, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du Réseau de la banque des Territoires et administratrice de BPI France, et un-e représentant-e du patronat.

Quelles responsabilités engagées dans la situation industrielle et quelles solutions ?



Sébastien Martin, ministre de l'Industrie

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT



Près de dix-huit mois après l'alerte qu'elle a lancé sur l'industrie, la CGT a présenté la mise à jour de sa liste des plans de suppressions d'emplois en France – et le bilan s'alourdit de jour en jour.

La situation est catastrophique

483 plans de suppressions d'emplois ont été recensés, soit 107 562 emplois menacés ou supprimés (dont près de la moitié dans l'industrie). En y ajoutant les emplois indirects et induits (services, commerces proches, sous-traitants...), l'impact négatif serait de 200 à 300 000 emplois depuis septembre 2023.

Ce nombre est certainement bien inférieur à la réalité, alors que la Dares comptait 600 plans de suppressions d'emplois pour l'année 2024 et 545 en 2026.

Face aux fermetures d'usines et aux suppressions d'emplois, la CGT propose 10 mesures concrètes pour protéger l'industrie et préparer l'avenir.

1. Des mesures immédiates pour protéger les emplois et éviter les licenciements massifs et les fermetures de sites

- Stopper les licenciements dans les entreprises en difficulté
- Obliger les entreprises à rembourser les aides publiques si elles font des profits
- Mieux contrôler les reprises d'entreprises pour éviter les arnaques
- Donner plus de pouvoir aux salarié·es et à leurs représentants (CSE)
- Mettre en place des solutions rapides en cas de crise industrielle

2. Des mesures pour construire l'industrie de demain : une industrie utile, écologique et durable

- Donner un vrai pouvoir de décision aux salarié·es
- Mieux prendre en compte l'environnement et les conditions de travail
- Utiliser l'argent public pour soutenir des projets industriels utiles
- Garantir une énergie à prix stable et accessible
- Lutter contre la concurrence déloyale (dumping)

3. Une vraie stratégie à long terme : reconstruire une industrie forte en France

- Relancer la production en France
- Réduire la dépendance aux importations
- Développer une industrie moins polluante
- Investir massivement avec des outils publics
- Associer l'État, les salarié·es et les citoyens aux décisions

L'industrie peut être sauvée si on protège les emplois aujourd'hui et qu'on prépare sérieusement l'avenir.



6 exemples concrets qui prouvent que les salarié·es peuvent sauver leurs entreprises

Malgré une situation industrielle souvent présentée comme inéluctable (fermetures, délocalisations, désengagement de l'État), plusieurs luttes récentes montrent une réalité différente : **quand les salarié·es s'organisent, ils peuvent gagner.**

- **Gardanne** : face à la fermeture d'une centrale à charbon, les salarié·es ont imposé une reconversion en biomasse. Résultat : activité relancée et emplois maintenus, avec un projet écologique viable.
- **Chapelle-Darblay** : après 6 ans de lutte, une usine papetière fermée va rouvrir d'ici 2028, avec 170 emplois à la clé, grâce à la mobilisation et au soutien des collectivités.
Très connu par notre fédération filpac
- **Fonderie de Bretagne** : malgré le désengagement de Renault, les salarié·es ont diversifié l'activité, modernisé l'outil industriel et obtenu une reprise, sauvant plus de 300 emplois.
- **Duralex** : les salarié·es ont repris leur entreprise en coopérative (SCOP), conservant tous les emplois et reprenant le contrôle de leur outil de travail.
- **Valdunes** : la mobilisation a permis de maintenir un site stratégique en l'orientant vers une industrie décarbonée, avec l'appui d'acteurs publics et industriels.
- **ArcelorMittal** : après une forte mobilisation, la nationalisation a été votée à l'Assemblée, preuve que le rapport de force peut faire évoluer les choix politiques.

Quand les salarié·es se battent et s'organisent, ils ne défendent pas seulement leurs emplois : ils construisent l'avenir industriel.

RESUME DE NOTRE DELEGATION SUR CETTE JOURNEE

LE MOT DE LA FIN EN IMAGE



Participer à ce type d'assises, ce n'est pas s'éloigner de l'entreprise : c'est défendre directement notre avenir ici.

Les décisions qui y sont discutées concernent notre branche, nos métiers, nos emplois, nos conditions de travail et l'avenir de notre entreprise. Ne pas y être, c'est laisser d'autres décider à notre place.

👉 Être présents, c'est :

- Faire entendre la réalité du terrain
- Défendre nos emplois et notre outil de travail
- Anticiper les évolutions de notre secteur
- Ramener des informations et des solutions concrètes pour les salarié·es

- ➔ ils portent votre voix là où tout se décide
- ➔ ils construisent des solutions pour demain